

AVIS PUBLIC
MRC DE ROUSSILLON
RETOUR DES SÉANCES DU CONSEIL EN PRÉSENTIEL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Roussillon que la séance du Conseil du 25 AOÛT 2021 de la MRC de Roussillon se tiendra publiquement.

Dans le cadre des mesures d'assouplissement permises par les autorités publiques en lien avec la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de Roussillon siégeront en personne et en présence du public à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Roussillon le 25 août 2021 à 17 h, à la salle du Conseil de la MRC au 260 B, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Afin de respecter la capacité de la salle et les mesures sanitaires en vigueur, seront obligatoires en tout temps le respect de la distanciation sociale, la désinfection des mains, ainsi que le port du masque.

Si vous présentez des symptômes tels que fièvre, toux, difficultés respiratoires ou perte d'odorat soudaine sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, nous vous prions de ne pas vous présenter.

Dans la mesure où certains citoyens se verraient refuser l'accès par manque de places disponibles, une vidéo de la séance du conseil ainsi que le procès-verbal seront disponibles sur le site web de la MRC, <https://roussillon.ca/> dans les jours qui suivront.

L'ordre du jour de la séance sera diffusé en ligne (<https://roussillon.ca/seances-du-conseil-et-conseil-des-maires/seances-du-conseil/>) le vendredi précédant la réunion.

Bienvenue aux citoyennes et aux citoyens à la séance publique.



Donné à Saint-Constant, ce 13 août 2021,
Colette Tessier
Directrice services administratifs et financiers
Secrétaire-trésorière adjointe